

SUR LA RÉDACTION DE L'HISTOIRE DES CLERCS DE SAINT-VIAEUR AU CANADA (1947-1997)

Léo-Paul Hébert, CSV

« Le chapitre général suggère que, si possible, chaque Province ou Région écrive sa propre histoire. (25^e Chapitre général, *Décisions capitulaires*, Rome, 1988, p. 13)

Quelle a été la durée des recherches et de la rédaction?

Le P. Alain Ambeault, supérieur provincial, m'a fait la « grande demande » le 31 décembre 2004. Je travaille à ce projet depuis plus de cinq ans. J'ai d'abord pris connaissance des sources imprimées. Ce fut ensuite les archives des Clercs de Saint-Viateur du Centre 7400; j'ai fait 148 fois le voyage de Joliette à Montréal; mes consultations duraient cinq heures par jour. J'ai complété mes recherches à la direction générale à Rome pendant cinq semaines, à l'été 2007. Les archives de Rome ont apporté un heureux complément aux archives du Centre 7400.

Quelle est la période étudiée?

J'ai étudié la période 1947-1997, autrement dit le troisième demi-siècle d'existence des Clercs de Saint-Viateur au Canada; pour faire suite aux deux volumes du F. Antoine Bernard. I. *Le premier demi-siècle 1847 à 1897*, Montréal, 1947; II. *Le second demi-siècle 1897 à 1947*, Montréal, 1951; ouvrage d'histoire qui est une véritable « bible » pour les Clercs de Saint-Viateur et que certainement tous les Clercs de Saint-Viateur ont lu...

Quel est l'intérêt de cette période?

C'est sans doute la période la plus intense de notre histoire viatorienne. Notre communauté a évolué plus

pendant ces 50 ans que durant les 100 premières années. Sous la poussée du concile Vatican II, de la Révolution tranquille et de la réforme de l'éducation au Québec, les chapitres généraux, surtout celui de 1967-1969, ont transformé la Congrégation. La pastorale fait place à l'éducation qui était la principale raison d'être de notre communauté. En 1947, on prononçait nos vœux au T. R. Père général des écoles de Saint-Viateur; ce n'est plus le cas.

Un Clerc de Saint-Viateur peut-il être objectif en rédigeant l'histoire de sa propre communauté?

Cette question est délicate et je suis mal placé pour y répondre objectivement. Le travail de l'historien comporte toujours une certaine subjectivité. Jusqu'à quel point peut-on lui faire confiance? Son honnêteté, ses méthodes de recherche, sa connaissance du sujet comptent parmi les critères les plus importants. L'opinion de l'historien Fernand Braudel sur l'histoire de la France peut-elle s'appliquer à l'histoire d'une congrégation? Selon F. Braudel, « l'historien, en effet, n'est de plain-pied qu'avec l'histoire de son propre pays, il en comprend presque d'instinct les détours, les méandres, les originalités, les faiblesses. Jamais, si érudit soit-il, il ne possède de tels atouts quand il se loge chez autrui ». (Fernand Braudel, *L'identité de la France - Espace et Histoire*, Arthaud-Flammarion, 1986, p. 9-10). Libre au lecteur de se faire une opinion sur le sujet.

La méthodologie de l'ouvrage?

L'objectivité est intimement liée à la méthodologie et celle-ci a évolué. On n'écrit plus l'histoire comme il y a 50 ans. Il existe de nombreux ouvrages sur le sujet. Le plus important est *L'histoire et ses méthodes*, encyclopédie de la Pléiade, sous la direction de Charles Samaran. L'article de Henri-Irénée Marrou, *Comment comprendre le métier d'historien* (p. 1465-1540) est incontournable pour tout chercheur.

D'autres études traitent de la méthodologie de l'histoire orale, de l'histoire récente ou de l'histoire « immédiate ». Ces ouvrages ont contribué à donner un caractère plus scientifique à la recherche historique et à donner plus de rigueur à la rédaction des travaux historiques. Les années 1947-1997 appartiennent à l'histoire récente. Le chercheur doit alors affronter des montagnes de documents. Le manque de recul est compensé jusqu'à un certain point par les sources orales fiables.

La rédaction de l'histoire d'une communauté religieuse doit tenir compte de son milieu politique, social et religieux. L'apostolat des Clercs de Saint-Viateur ne peut s'évaluer qu'à l'intérieur de l'histoire de l'Église, de l'Église canadienne et de l'histoire du Canada et du Québec. Parmi les ouvrages consultés, *L'Histoire du catholicisme québécois*, sous la direction de N. Voisine, et *L'Histoire du Québec contemporain* de Linteau,

Durocher, Robert et Ricard, m'ont apporté un éclairage indispensable sur la situation de l'Église du Québec dans la société québécoise contemporaine.

Les études historiques et scientifiques sur les communautés religieuses du Canada ne sont pas très nombreuses. J'ai consulté avec intérêt :

Les Franciscains au Canada, sous la direction de Jean Hamelin, 1990.
Les Frères des Écoles Chrétiennes au Canada, 3 vol. (1987-1999), de Nive Voisine.
Les Sulpiciens de Montréal, 2007, sous la direction de D. Deslandres et al. Ces ouvrages rédigés par des historiens réputés font autorité.

L'article de Guy Laperrière, *Comment on écrit l'histoire d'une communauté?*, *Études d'histoire religieuse*, 2005, donne de sages conseils aux historiens.

Quelles sont les principales sources consultées?

Pendant environ un an et demi, j'ai consulté, dépouillé, compulsé et décor-

tiqué les sources imprimées : Les *Annaires des Clercs de Saint-Viateur*, *Viator*, *Viator Information*, les *Circulaires* des provinciaux et des généraux.

Les périodiques des provinces de l'Abitibi, de Joliette, de Montréal, du Saint-Laurent et du Canada, ainsi que de la direction générale. C'est une masse de documents. Une grande partie de notre histoire s'y trouve.

Les archives viatoriennes du Centre 7400 constituent une autre source impressionnante de documents. La consultation m'est d'abord apparue comme un défi insurmontable, mais grâce à l'aide de M. Wilfrid Bernier, archiviste, j'ai pu, je crois, consulter les documents qui m'ont paru essentiels.

La correspondance administrative, les rapports des chapitres provinciaux, généraux, quinquennaux, annuels révèlent des aspects essentiels de la Congrégation. En plus des sources imprimées et archivistiques, j'ai pu consulter un grand

nombre de sources orales. Je dois des remerciements sincères à tous ces confrères qui se sont prêtés à mes questions.

Et la rédaction?

Restait la rédaction. Ici, la recherche doit faire place à l'écriture. J'ai rédigé certains textes tout au long de mes recherches, mais c'est surtout durant les deux dernières années que j'ai réalisé l'ensemble. Planifier, ordonner d'innombrables notes est un travail exigeant. Mon bureau s'est transformé en chantier pendant plusieurs années.

Certains confrères me demandaient parfois à quelle année j'étais rendu, comme s'il s'agissait d'une chronique annuelle.

La rédaction implique des problèmes de conscience et des questions d'éthique. Par exemple, est-il opportun de traiter de tel sujet, de la responsabilité de telle personne encore vivante? Est-il préférable de reporter à plus tard certains sujets brûlants? Et l'objectivité alors? Écrire l'histoire n'est pas une sinécure, c'est un travail fatigant, qui demande des moments de réflexion et de consultation.

J'ai tenu à mettre le P. Provincial au courant de mon travail. Tous les six mois, je lui ai présenté un rapport sur l'état de mes recherches.

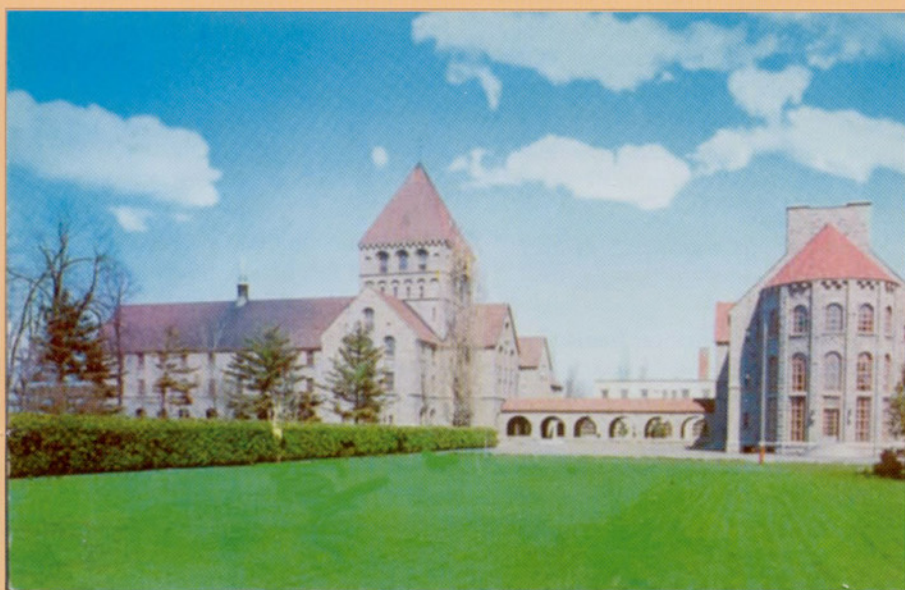
Quelles sont les grandes divisions de l'ouvrage?

L'ouvrage comprend trois parties :

- I. Présentation générale
- II. L'évolution de la Congrégation
- III. Les réalisations

Comment se présente le manuscrit?

Le texte est illustré de 180 photos, de 68 tableaux et de plusieurs encadrés. Un lexique viatorien et un index de noms de personnes, des noms de lieux, des thèmes complètent l'ouvrage.



Résidence des Clercs de Saint-Viateur
et Centre Champagnieur, Joliette, QC
(Photo : Roland Foisy)

[Les questions suivantes concernent le contenu de mes recherches.]

Comment s'est réalisée l'adaptation de la vie religieuse demandée par le Concile Vatican II?

La vie religieuse des Clercs de Saint-Viateur s'est transformée surtout après le chapitre général de 1967-1969. Les principaux facteurs qui y ont contribué sont l'avènement de la télévision et la réforme de l'éducation. Ceux parmi nous qui ont connu le grand silence qui était de rigueur après la prière du soir, se rappelleront les compromis que les supérieurs ont dû accepter à partir des années 1960. L'adaptation des exercices religieux quotidiens (prière du matin, méditation, messe, légende du matin, lecture spirituelle, examen particulier, légende du soir, visite au Saint-Sacrement, prière du soir) amena la « privatisation » de plusieurs d'entre eux. On se limita à la messe, à la récitation de Laudes et de Vêpres; les autres exercices étaient maintenant du domaine privé. La vie religieuse viatorienne fut complètement chambardée.

Que dire aussi de la disparition du costume religieux, de la suppression du majorat, des classes, des aides-temporels, de la disparition du Carnet remplacé par le budget individuel? Étions-nous toujours dans la même communauté?

Comment sommes-nous passés de deux provinces, à quatre provinces, puis à une province unique?

De 1947 à 1997, les effectifs de la Congrégation ont évolué considérablement. Le sommet est atteint en 1961-1962. C'était la belle époque. Les noviciats étaient remplis. Nous étions 1 165 religieux au Canada. Optimiste sur l'avenir de la Congrégation, le P. Lucien Pagé, supérieur général, créa les vice-provinces de l'Abitibi et de Rimouski (Saint-Laurent) en 1955, qui deviendront provinces en 1968. Nous étions maintenant quatre provinces au Canada. Mais bientôt, les effets de la Révolution tranquille

se sont fait sentir. La décroissance des effectifs s'accroît à la fois par la diminution des entrées, par les départs et par les décès. En 1997, nous étions réduits à 418 religieux.

La création de la province du Canada n'a pas été facile. Il a fallu vaincre le sentiment d'appartenance, le chauvinisme et les particularismes des quatre provinces. À la fin, le réalisme l'emporta. On se rendit compte que nos effectifs exigeaient la fusion des quatre provinces canadiennes. Ce fut la province du Canada, créée en décembre 1994.

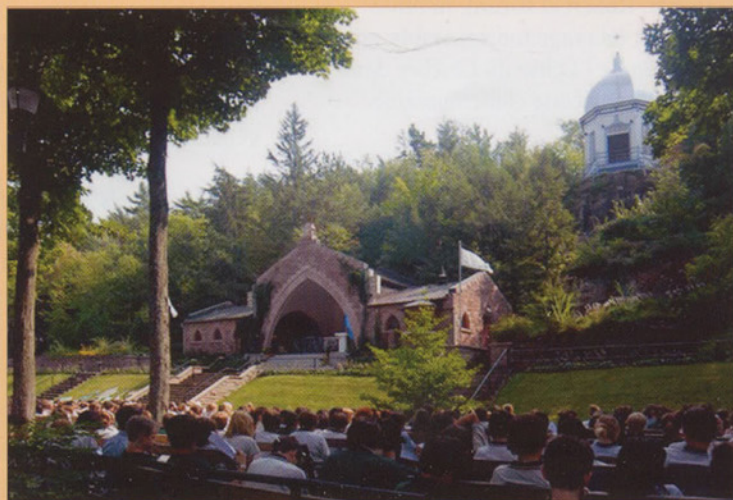
Qu'en est-il des projets de provinces homogènes?

La question des provinces homogènes a soulevé bien des réactions et bien des passions. Dès les années 1960, de « grandes interrogations » se sont posées. Le projet de provinces homogènes du P. Michel Sudres, supérieur général, a mobilisé les forces viatoriennes pendant plusieurs années. Pour l'historien, le traitement de cette question était délicat. Convenait-il d'exposer au public nos problèmes internes? Après consultations auprès de plusieurs confrères réputés pour

leur sagesse et leur discernement, j'ai décidé de présenter ces moments peu glorieux de notre histoire, de même que les nombreux mémoires qui circulaient à l'époque. Encore ici, le réalisme a triomphé. La réduction de nos établissements d'enseignement, causée par la réforme de l'éducation, y a contribué pour une bonne part.

Quelle fut l'importance de notre implication dans l'éducation?

Nous étions une congrégation enseignante. Nous avons enseigné à tous les niveaux : universitaire, collégial, secondaire, primaire. Nous avons raison d'être fiers de nos réalisations dans le domaine de l'éducation, accomplies selon notre charisme viatorien. Nos collèges classiques, nos écoles et collèges secondaires, nos œuvres spécialisées comme l'éducation des sourds-muets et des aveugles, nos orphelinats, nos écoles d'agriculture, nos écoles primaires ont joué un rôle considérable dans la société du Québec et du Canada. Dans les années 1930, ce sont les Clercs de Saint-Viateur qui ont implanté le nouveau cours secondaire à l'École Saint-Louis.



Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, Rigaud, QC
(Photo : René Breton)

En sommes-nous venus à la pastorale par opportunité ou par défaut?

Avant la Révolution tranquille, nous desservions quatre paroisses : Saint-Viateur d'Outremont, Christ-Roi à Joliette, Saint-Viateur d'Ottoburne et Saint-Viateur de La Ferme (Abitibi). Le virage pastoral s'est effectué assez facilement. Bon nombre de Viateurs participaient déjà indirectement à la pastorale paroissiale : leur engagement dans le service des saints autels (seconde fin de la Congrégation), la liturgie, le chant sacré, la catéchèse, les mouvements de jeunes, la pastorale hospitalière et carcérale, la prédication les y préparaient. De plus en plus, les prêtres éducateurs, surtout les plus jeunes, ne se sentaient plus à l'aise dans l'enseignement. Et plusieurs religieux frères délaissaient l'enseignement et s'orientaient vers le sacerdoce en vue de la pastorale. Tous ces facteurs nous préparaient tout naturellement à la transition de l'éducation à la pastorale des paroisses. Toutefois, cette transition ne s'est pas faite sans heurt. La question fut discutée dans les chapi-

tres provinciaux. Les religieux, diplômés et faisant carrière dans l'enseignement regrettaient que leur rôle soit dévalorisé à l'avantage de la pastorale. Nos établissements d'enseignement mettaient en évidence le rôle des Viateurs et favorisaient le recrutement. Les paroisses viatoriennes pourraient-elles fournir des vocations viatoriennes? Sans doute, les Clercs de Saint-Viateur, responsables de paroisses, devenaient de bons éducateurs de la foi, mais leur visibilité viatorienne était plutôt estompée. Ne seraient-ils pas récupérés par l'institution diocésaine?

Selon l'*Annuaire 1997-1998*, la province du Canada compte 414 religieux, deux collèges et environ 36 paroisses.

La réputation des Viateurs dans les arts, le chant, la musique, la littérature, le cinéma?

La fierté des Clercs de Saint-Viateur repose en grande partie sur le prestige provenant de l'importance donnée aux arts, au chant, à la musique, à la litté-

rature et au cinéma dans l'éducation. L'exposition du Musée d'art de Joliette à l'occasion du 150^e de l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur au Canada, en 1997, *LA FOI DANS L'ART*, en fut la démonstration. L'Exposition illustrait de façon brillante le recours à l'art dans l'éducation de la foi : les arts visuels, le renouveau de l'art sacré (le Retable), le théâtre, la musique, etc.

Le nombre de Viateurs qui ont excellé dans les arts (peinture, sculpture, architecture, la musique, le chant) est considérable. Plusieurs se sont fait valoir également en littérature (poésie, théâtre, essai), en histoire et en cinéma.

Où en est la cause du P. Querbes?

Pendant toute la période étudiée (1947-1997), l'intérêt pour la cause du P. Louis Querbes est constant. Dès le début de son généralat, le P. Lucien Pagé, supérieur général, a relancé la cause du fondateur, le P. Louis Querbes. Le P. Michel Sudres, successeur du P. L. Pagé, et le P. François Prud'homme, vicaire général, ont continué avec bonheur le projet du P. L. Pagé, en publiant *Les Annales du P. Louis Querbes (1951-1961)*, et *les Feuilles querbésiens, (1955-1962, 1963-1968)*.

Après une certaine relâche, suite au chapitre général de 1967-1969, la cause du fondateur refait jour. Les chapitres généraux et les supérieurs généraux font la promotion de la candidature du fondateur. On fait des études sur les écrits du fondateur et son œuvre. Les biographies du P. Querbes par Léon Cristiani, Michel Sudres, Léo Bonneville et surtout celle de Robert Bonnafous (3 vol.), ainsi que de nombreux écrits sur la spiritualité querbésienne ont préparé l'introduction de la cause du fondateur.

La cause fut présentée au diocèse de Lyon en 2007 et à Rome la même année. Nous n'avons plus qu'à attendre le « temps romain » et les miracles...



École Rakusei, Kyoto, Japon. (Photo : Gaëtan Labadie)
Fondation rattachée à la province canadienne.

Quelle a été l'ampleur de nos œuvres missionnaires pendant la période 1947-1997?

Le Canada avait fondé une mission au Mandchourie en 1931. Notre école de Szepingkai fut importante; elle compta jusqu'à vingt missionnaires. Malheureusement, l'œuvre fut interrompue par la guerre. L'abandon de notre mission de Chine favorisa notre implantation au Japon en 1948 et à Taïwan en 1953, avec la collaboration de nos confrères américains. Nos établissements de Kyoto, au Japon, et de Taïchung, à Taïwan, ont acquis rapidement une réputation et une renommée enviables.

Ce fut ensuite la fondation du Pérou en 1959, où nos confrères ont travaillé à la fois sur la Côte, près de Lima, dans la Sierra (région des Andes), et dans la Selva, la jungle péruvienne. Ils se sont adonnés à l'éducation et à la pastorale.

La Fondation d'Haïti débute en 1965, à la suite de l'expulsion des Jésuites. Les Clercs de Saint-Viateur eurent la direction du Grand Séminaire de Port-au-Prince pendant quelques années. Ensuite, ce fut la Villa Manrèse, établissement destiné à l'accueil des religieux et du clergé. Les autres œuvres sont l'enseignement et la pastorale paroissiale. Les Viateurs haïtiens sont nombreux.

Un certain nombre de Viateurs canadiens ont apporté leur aide à la Côte d'Ivoire, fondation relevant de la France. Ils ont surtout contribué à l'enseignement et à l'implantation du second cycle du Collège de Bouaké.

La Fondation du Burkina Faso date de 2002. Les Viateurs ont pris en charge le groupe scolaire de Ouagadougou (niveau primaire et secondaire), ainsi qu'une école et une paroisse à Banfora. Plusieurs jeunes Burkinabè se sont faits Clercs de Saint-Viateur et participent à notre implantation dans leur pays. À la fin de la période étudiée (1947-1997), les effectifs du Canada comptent 418

religieux, dont 31 missionnaires, soit 7,4 % de l'effectif. Ils ont recruté 21 religieux dans les fondations.

Quel est le rôle des Associés et quels sont leurs effectifs en 1998?

Les Associés sont des laïcs dont le rôle est de participer à la mission, à la vie spirituelle et la vie communautaire de la Congrégation. Les Associés faisaient partie du projet du P. Querbes. Avec les Viateurs, ils forment maintenant la Communauté viatorienne.

C'est au Japon que les Associés s'implantèrent en premier. En 1981, ils étaient neuf associés et faisaient partie du corps professoral de notre école Rakusei de Kyoto. En 1998, le Canada comptait 44 associés. Le Japon 14 membres et le Pérou 14. Au total : 72.

D'après l'*Annuaire 2009-2010*, la province du Canada compte 124 associés, 60 au Canada et 64 dans les Fondations (13 en Haïti, 26 au Japon et 25 au Pérou).

Qu'est-ce que les Clercs de Saint-Viateur du Canada ont apporté de spécial à l'Église et à l'éducation?

Apport à l'église du Canada : Il serait prétentieux et peut-être chauvin d'attribuer aux Viateurs un apport exclusif à l'Église du Québec, d'autres communautés religieuses ont fait autant, sans doute. Je présente ici sous forme de questions des éléments de réponses.

Serait-ce par la contribution viatorienne au mouvement catéchétique et le service catéchétique viatorien? Ou par le service des saints autels, par l'ACLE (Association des Comités de liturgie engagée), les chorales de jeunes? Ou par les mouvements de jeunes : l'Action catholique (JEC, JAC), le SPV (Service de préparation à la vie)? Ou par la pastorale des paroisses? Ou par les Missions / Fondations en Asie, en Amérique du Sud, en Afrique, en Haïti?

Apport à l'éducation : Encore ici, l'apport viatorien à l'éducation n'est pas exclusif à notre Congrégation. Serait-ce par l'œuvre des sourds-muets et des aveugles? Ou par l'enseignement des Clercs de Saint-Viateur à tous les niveaux d'enseignement : universitaire, collégial, secondaire, primaire, dans les orphelinats, dans l'enseignement agricole? Ou par leurs cinq collèges classiques? Ou par leurs manuels scolaires? Ou par l'ouverture des régions éloignées, comme l'Abitibi, le Manitoba? Ou par leur contribution aux arts, au chant, à la musique, à la littérature, au cinéma?

Qu'en est-il du charisme des Clercs de Saint-Viateur? A-t-on réussi à l'identifier avec précision?

Plusieurs chapitres généraux se sont attachés à le définir et à le préciser. Le passage de l'enseignement à la pastorale a demandé une certaine adaptation. Notre charisme proviendrait-il de notre vocation d'éducateurs? De notre présence aux jeunes? De nos célébrations liturgiques? De notre sens de l'Église? De notre ouverture aux besoins du monde (secteur social et pastoral)? De notre ouverture d'esprit? De notre sens de la vie communautaire (faire communauté)? De notre sens de l'hospitalité? De notre talent pour la proclamation de la Parole? Un peu tout cela!

Les Clercs de Saint-Viateur ont-ils une spiritualité particulière?

Depuis la biographie de L. Cristiani (1958), dont le chapitre VII expose la spiritualité du P. Querbes, les chapitres généraux ont approfondi la spiritualité querbésienne et viatorienne. Plusieurs Viateurs ont écrit sur le sujet. La dernière publication est la brochure de la direction générale, *La spiritualité viatorienne*, 2007, 27 p. On reprend l'exposé du F. Robert Bonnafous sur le P. Querbes : une foi vive et éclairée; Dieu y pourvoira; un zèle ardent et désintéressé. On y ajoute les grands axes de la spiritualité viatorienne : la contemplation, les pauvres (les laissés-



L'apatam de convivialité

L'apatam est un endroit de détente, une aire ouverte pour fraterniser avec les confrères, les amis. Exceptionnel de voir ici un seul Viateur dans l'apatam de convivialité!



Le nouveau bloc des classes (2008)

Construction de deux étages financée par l'organisme international SERSO. Capacité de 17 classes, dont 7 réservées pour la sécurité technique et 10 pour le lycée et le collège.



La chapelle des religieux

Cette chapelle qui reproduit la forme de l'apatam est également au service de la communauté chrétienne et des élèves de l'Établissement Louis-Querbes (ÉLOQ).

pour-compte, les jeunes, les nouvelles fondations), la vie fraternelle viatorienne, le service de la Parole, la célébration de la foi.

Où en est le projet de publication actuelle?

Le manuscrit est sous presse aux Éditions du Septentrion. Les épreuves commencent à me parvenir. Quand la mise en pages sera définitive, il me restera à dresser l'index comprenant les noms de personnes, les noms de lieux et les thèmes. Travail qui exigera environ un mois. L'ouvrage devrait paraître vers mai-juin.

Pour terminer cet exposé, sous forme de questions et réponses, voici une citation du P. Victor Cardin, maître des novices de 1928 à 1938 :

Aimons l'histoire de notre communauté, étudiez, lisez, relisez les volumes qui traitent des progrès de l'Institut. C'est en relisant l'histoire de sa famille qu'on l'aime et qu'on s'y attache. Dans nos annuaires, vous trouverez comment il faut vivre, comment il faut se sacrifier. ■

Les illustrations de cette page proviennent de la revue VIATEURS EN MISSION, livraison de juin 2009.